

2 • QU'EST-CE QU'UN RISQUE NATUREL ?

Le cyclone représente ici ce qu'on appelle un **aléa naturel***, un phénomène naturel menaçant.

Il existe différents aléas naturels : séismes, éruptions volcaniques, inondations, tempêtes, tsunamis, etc. Tu verras quels aléas naturels peuvent toucher l'île de La Réunion.

Les aléas ne sont pas toujours dangereux : comme tu as pu le voir dans l'image 1, un aléa peut survenir dans des zones inhabitées. Aucune personne ni aucun bien (ce que nous possédons voiture, maison, route, etc.) ne peut alors être touché. On désigne par **enjeux*** toutes les personnes et les biens que l'on risque de perdre.

Ce n'est que lorsque les enjeux sont menacés par un aléa que l'on peut parler de **risque***. Dans l'image 3, les enjeux, le village tout entier, les voitures, les routes et les personnes pourraient être touchés par le cyclone.

Un risque peut être plus ou moins grave. Lorsqu'un événement naturel fait des dégâts importants, on parle alors de **catastrophe*** naturelle. En te préparant avec Timoun, tu apprendras à te protéger pour limiter les risques de catastrophe.

À chaque fois que tu rencontreras un mot suivi de (*) tu retrouveras sa définition dans le glossaire page 89.



L'île de La Réunion fait partie des départements français les plus exposés aux risques de catastrophes naturelles. C'est pour cette raison qu'il est important d'être prêt !

A l'aide de ton enseignant, devine quels sont les risques naturels qui peuvent toucher l'île de La Réunion.

EXERCICE 1

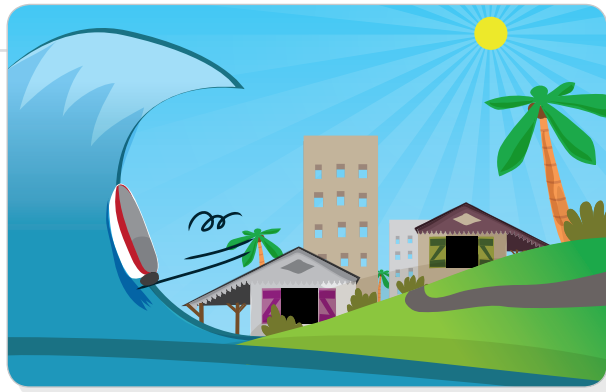
Quel est l'aléa, quels sont les enjeux ?

Après avoir trouvé l'aléa de chacune des images, essaye de trouver quels pourraient être les enjeux menacés, c'est-à-dire les biens et les personnes qui pourraient être touchés par l'évènement.



ALÉA :

ENJEU :



ALÉA :

ENJEU :



ALÉA :

ENJEU :

Il existe deux origines différentes aux aléas naturels, on distingue :

- **Les aléas géologiques** : modifications des sols, de la terre...
- **Les aléas météorologiques** : variations des vents, des pluies, des températures...

ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

PEUT-IL AVOIR UN IMPACT SUR LES RISQUES NATURELS ? LESQUELS ?

La planète est entourée d'une couche de gaz qui permet de retenir la chaleur du soleil, c'est l'effet de serre. Ces gaz à effet de serre forment une barrière protectrice qui réchauffe la surface de la Terre ; sans eux, il ferait -18°C sur Terre ! Cependant, cet équilibre est fragile... Si la quantité de ces gaz est modifiée, c'est tout le système qui est dérégulé !

Depuis deux siècles, l'Homme par ses activités, a augmenté la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le climat est alors perturbé : c'est ce qu'on appelle le changement climatique.

Le changement climatique a des conséquences sur la planète (modification des températures, biodiversité* perturbée...) et le déséquilibre continue de s'aggraver. Les risques naturels d'origine météorologique (inondations, sécheresses, fortes pluies, cyclones...) devraient être de plus en plus forts et nombreux.

Pour en savoir plus, rends-toi sur le site www.fondation-lamap.org/fr/climat « Le climat, ma planète...et moi ! ». Tu trouveras, sur l'espace élèves, toutes les explications sur le changement climatique et comment chacun d'entre nous peut agir pour lutter contre ce phénomène !

3 • COMMENT LES RISQUES NATURELS SONT-ILS PRIS EN COMPTE ?

Aujourd'hui, des systèmes de surveillance et d'observation ont été mis en place pour prévoir ces risques et s'y préparer au mieux. Il y a TROIS ÉTAPES :

- 1 • **AVANT la catastrophe, on se prépare** : pour limiter les dégâts. Une bonne préparation aux risques fait parfois toute la différence. Plusieurs actions permettent d'atténuer l'impact d'une catastrophe, de la prévenir ou encore de s'y préparer pour y faire face : sensibiliser les habitants, mieux connaître les risques, construire des protections, interdire les constructions dans des zones dangereuses, par exemple.
- 2 • **PENDANT la catastrophe, on se protège** : pour protéger les enjeux (personnes et biens) et réduire les conséquences de la catastrophe. On se met à l'abri et on suit les consignes des autorités, par exemple.
- 3 • **APRÈS la catastrophe, on répare** : pour retrouver la situation d'avant la catastrophe, on répare les dégâts, on nettoie les débris d'une maison écroulée, on reconstruit mieux, on ramasse les arbres tombés sur la route après une tempête, par exemple.



Que faire avant, pendant et après une catastrophe ?

Place les numéros des actions suivantes dans le cadre de l'étape à laquelle elles correspondent : avant, pendant ou après la catastrophe.

AVANT :

PENDANT :

APRÈS :

- 1 • Rester à l'abri ou évacuer uniquement si on nous en donne l'ordre
- 2 • Faire des réserves et prévoir les équipements nécessaires
- 3 • S'informer à la radio
- 4 • S'informer en mairie sur les risques naturels de la commune
- 5 • Apporter une première aide autour de soi
- 6 • S'organiser en famille pour savoir comment réagir : tout le monde préparé
- 7 • Ne pas téléphoner (sauf en cas d'urgence) pour éviter de surcharger les lignes téléphoniques



4 • L'ÉCOLE FACE AUX RISQUES NATURELS

Ton école est aussi exposée à des risques naturels. Toutes les écoles sont préparées pour faire face aux situations exceptionnelles comme les catastrophes naturelles. Elles ont mis en place un **Plan Particulier de Mise en Sûreté** (PPMS). Il est adapté à ton école et à toutes les situations possibles, pour assurer la sécurité de tous, en attendant l'arrivée des secours. Tu es donc en sécurité à l'école, il te suffit de suivre les consignes des professeurs et du directeur.

EXERCICE 3



Réagir à l'école

Réponds à ces questions avec tes camarades et ton professeur.

- A** • Sur quels risques naturels porte le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) de ton école ? (Demande à ton professeur)

- B** • Sais-tu ce que tu dois faire lorsqu'il y a un danger à l'école ?

- C** • Tes parents peuvent-ils te récupérer lorsque le plan est activé ?



5 • POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en savoir plus, tu peux, en famille, parcourir le site internet www.risquesnaturels.re où vous trouverez des explications sur les risques naturels présents à La Réunion.

Tu peux aussi jouer aux jeux que le site propose pour les enfants. Clique sur l'onglet « **enfants** » et deux jeux amusants te seront proposés.



Voici quelques questions que tu peux leur poser :

Les personnes qui ont fait face à des catastrophes s'en souviennent longtemps car ce sont des événements exceptionnels et marquants. **Elles peuvent nous aider à comprendre et à retenir ce qui est important de faire pour se préparer en cas de catastrophe.**

Tu pourras interroger autour de toi deux personnes (parents, grands-parents, personnes âgées de ton voisinage...) pour leur poser quelques questions sur les phénomènes naturels auxquels elles ont été confrontées.

As-tu déjà vécu une catastrophe naturelle ?

Te souviens-tu quel était le type de catastrophe ?




Quand et où est-ce arrivé ?

Comment as-tu réagi face à cette situation ?





Qu'est-ce qui t'a le plus aidé ? Ou, qu'est-ce qui aurait pu t'aider ?

LES ALÉAS NATURELS À LA RÉUNION :

MÉTÉOROLOGIQUES

-  LES CYCLONES
-  LES INONDATIONS
-  LES FEUX DE VÉGÉTATION

GÉOLOGIQUES

-  LES MOUVEMENTS DE TERRAIN
-  LES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES
-  LES SÉISMES
-  LES TSUNAMIS

LES BONS COMPORTEMENTS EN CAS DE RISQUES NATURELS



Je m'informe en mairie
sur les risques naturels et les centres d'évacuation de ma commune



Je m'informe
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



Je fais mes réserves et prévois les équipements nécessaires

Je me renseigne à la télé, à la radio ou sur Internet :

Les radios pour s'informer : **Réunion 1^{ère}**, **RTL Réunion** ou encore **FREEDOM**. N'oublie pas d'avoir toujours une radio à piles à la maison : c'est toujours utile en cas de coupure de courant.



Je me prépare en famille
pour savoir comment réagir en cas de risque avec le « nout' fami lé paré »



Mes parents ne viennent pas me chercher à l'école
je suis en sécurité



Je limite mes déplacements
pour ne pas m'exposer au danger ou gêner les secours



Je ne téléphone pas pendant la catastrophe
sauf en cas de danger pour ne pas saturer les lignes téléphoniques

Les numéros d'urgence :

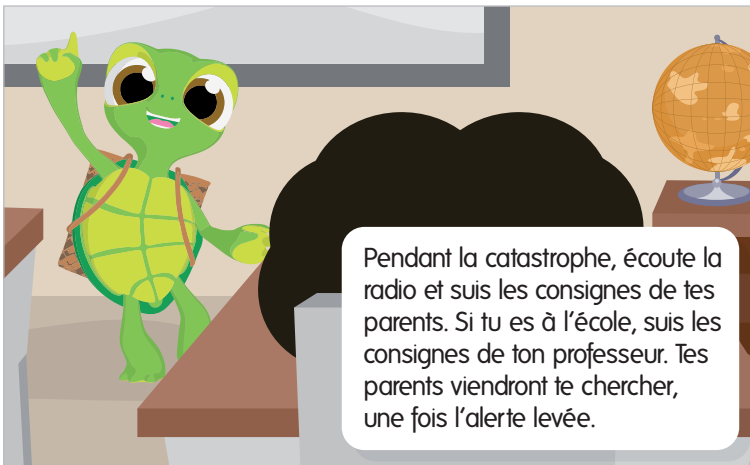
- 15 : Samu**
- 17 : Police - Gendarmerie**
- 18 : Pompiers**
- 112 : Numéro d'urgence européen**

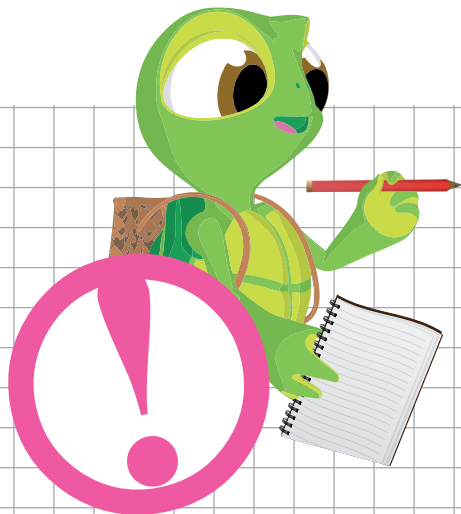
Les numéros utiles:

- Ma mairie :**
- ALLO SENTIERS (répondeur) : 0262 37 38 39**
- INFO ROUTE (répondeur) : 0262 97 27 27**
- PREFECTURE: 0262 40 77 77**

Pour en savoir plus sur les risques naturels à La Réunion tu peux consulter le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) sur le site de la Préfecture : www.reunion.gouv.fr

SOUVIENS-TOI DES BONS GESTES !





Ce que je retiens
sur les risques naturels :